

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207303054
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Administration communale 6590 MOMIGNIES
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Conseil Communal	9
Collège Communal	47

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions ⁹
Bourgmestre	DEPRET Albert Jusqu'au 31.03.2020	18.063,33	Salaire 18.063,33	Salaire	Promotion Tourisme Notre Maison COPALOC Eta La Thiérache ALE Développement en botte du Hainaut AIESH AISHSHN	
Bourgmestre	BAYARD Eddy A partir du 16.06.2020	25.249,83	Salaire 24.705,72 Allocation fin année 544,11	Salaire	Asbl Promotion Tourisme A partir du 14.09.2020	
Echevin # 1	BAYARD Eddy jusqu'au 15.06.2020	27.441,57	Salaire 24.463,83 Pécule vacances 2.228,41	Salaire	AIESH INTERSUD IPALLE IPALLE comité Sud Hainaut	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

			Allocation fin année 749,33		IGRETEC ETHIAS COPALOC SWDE SWDE conseil exploitation Contrat de rivière Haute Meuse Contrat de rivière Sambre et affuents	
Echevin # 2	RIEZ Véronique	32.857,74	Salaire 29.501,67 Pécule vacances 2.228,41 Allocation fin année 1.127,66	Salaire	AISHSHN AIGT IPALLE IGRETEC IMIO Centre culturel Promotion tourisme UVCW Conseil de l'enseignement des communes et des provinces COPALOC ALE Gal de la Botte APNM Académie de la botte du Hainaut	

					MOBILESEM Maison du tourisme du pays des lacs Commission communale de l'accueil Via perfecta Organe de consultation du bassin de mobilité de Charleroi Développement en botte du hainaut	
Echevin # 3	HOCQUET Noah A partir du 16.06.2020	16.500,07	Salaire 16.058,71 Allocation fin année 441,36	Salaire		
Echevin # 4	CROWET Frédéric A partir du 16.06.2020	16.500,07	Salaire 16.058,71 Allocation fin année 441,36	Salaire		
Echevin # 5	BROUSMICHE Fabienne	32.857,74	Salaire 29.501,67 Pécule vacances 2.228,41 Allocation fin année	Salaire	AISHSHN AIGT Centre culturel Promotion Tourisme COPALOC	

			1.127,66		MIRESEM ALE ASSIST Centre local promotion santé Les petits pas de la Botte MOBILESEM Maison de Casimir Momignies mon village Commission communale de l'accueil PCS Développement en Botte du Hainaut Notre Maison A partir du 14.09.2020 ETA La Thiérache à partir du 14.09.2020 DBH A partir du 14.09.2020	
Conseiller(ère) # 1	SOBRY Rachel	700,00	700,00		INTERSUD IGRETEC IMIO	

					Opérateur de transport en Wallonie COPALOC SWDE Maison du tourisme du pays des lacs Commission communale de l'accueil Développement en botte du Hainaut	
Conseiller(ère) # 2	PAQUET Eric	600,00	600,00		Promotion tourisme IGRETEC A partir du 14 .09.2020	
Conseiller(ère) # 3	FORTEMPS Robert	900,00	900,00		COPALOC ALE A partir du 14.09.2020	
Conseiller(ère) # 4	POULLAIN Jean-Marc Jusqu'au 13.09.2020	500,00	500,00		AISHSHN Jusqu'au 13.07.2020 AIGT Jusqu'au 13.07.2020 INTERSUD IPALLE IGRETEC	

					Maison du tourisme du pays des lacs	
Conseiller(ère) # 5	HOCQUET Noah Jusqu'au 15.06.2020	400,00	400,00		AISHSHN AIGT IMIO Centre culturel COPALOC APNM Maison ouvrière de Charleroi	
Conseiller(ère) # 6	MONIN Jean- Marc	800,00	800,00		AISHSHN AIGT AIESH IMIO Centre culturel Momignies mon village Commission communale de l'accueil	
Conseiller(ère) # 7	CURRY Kathia	800,00	800,00		Centre culturel Promotion tourisme Notre maison PCS Commission communale de l'accueil AIGT A partir du 14.07.2020	

Conseiller(ère) # 8	CROWET Frédéric jusqu'au 15.06.2020	400,00	400,00		AIESH INTERSUD IPALLE Maison du tourisme du pays des lacs COPALOC ASSIST	
Conseiller(ère) # 9	RAUX Ingrid	900,00	900,00		Centre culturel ALE Commission communale de l'accueil AIHSHSN A partir du 14.07.2020	
Conseiller(ère) # 10	SALENGROS Frédéric	900,00	900,00		INTERSUD IPALLE IGRETEC Commission communale de l'accueil PCS	
Conseiller(ère) # 11	VANDENDORPE José	700,00	700,00		AIESH IMIO	
Conseiller(ère) # 12	RECLOUX Olivier	900,00	900,00		Centre culturel ALE Momignies mon village Maison du tourisme du pays des lacs	

Conseiller(ère) #13	FURNEMONT Jean	400,00	400,00		Intersud A partir du 14.09.2020 Ipalle A partir du 14.09.2020 La maison du tourisme du pays des lacs à partir du 14.09.2020	
Conseiller(ère) #14	GILLAIN Léna	400,00	400,00		COPALOC A partir du 14.09.2020	
Total général						

NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.